



**Compte-rendu  
GROUPE COURS D'EAU  
31 mars 2009  
A la maison des associations de Gerbéviller**

**Etaient présents :**

Daniel BONTEMS et Claude TOUSSAINT (Gerbéviller), Gérard GAUCHÉ, Emmanuel LEONHARD (la Gaule Gerbévilloise), Laurent GELLENONCOURT et Alain SALVI (Xermaménil), François GENAY (Frambois), Gérard GEOFFROY (Moriviller), Pascal BURGAIN et Damien GUÉRIN (Magnières), Jean-Marie LECLERE (Vathiménil), Claude MAIRE (Haudonville), Thomas MARTIN (Communauté de Communes du Val de Meurthe), Dominique GERZAGUET (DDEA), Pierre POMMERET et Marie ROUET (Fédération Départementale de la Pêche)

**Excusés :** Nathalie MALBREIL (Conseil Général de Meurthe-et-Moselle) et Thierry JACQUIN (Agence de l'Eau Rhin-Meuse),

**Participaient également à la réunion :**

Guillaume STINNER (Bureau d'études SINBIO), Jean-Paul GROSSHANS (entreprise Nature et Techniques) et Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

\* \* \*

Alain SALVI introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence. L'ordre du jour est ensuite présenté. En plus de la présentation des travaux à venir, un point sera fait sur :

- un projet handi-pêche de l'association « la Gaule Gerbévilloise »,
- un problème d'écoulement du ruisseau en arrière du gymnase de Gerbéviller.

**1. Lancement des travaux 2009 avec l'entreprise Nature et Techniques**

Les travaux de restauration de la Mortagne et de ses affluents vont débiter prochainement. Guillaume STINNER, en charge de la maîtrise d'œuvre pour le bureau d'études SINBIO, en rappelle la teneur.

Suite à cette présentation, plusieurs observations sont formulées par les participants :

- > Vanne de Gerbéviller : la mairie de Gerbéviller avait été contactée par le club de kayak pour un problème sur la vanne de Gerbéviller. Ce problème n'a pas été soumis au bureau d'études SINBIO. Aucune modification n'est prévue pour cette vanne.
- > Vincent LÉTICHE rappelle que des travaux d'urgence devaient être réalisés en aval de la station d'épuration de Remenoville. Ceux-ci ne figuraient pas dans le programme prévu par SINBIO. Ces travaux seront réalisés en 2009 (l'Agence de l'Eau avait donné son accord pour une réalisation rapide de ces travaux).
- > Laurent GELLENONCOURT annonce que l'association foncière de Xermaménil se réunira prochainement. Afin d'expliquer le système de conventions à mettre en place entre la communauté de communes et les riverains de la Mortagne pour les travaux, Guillaume STINNER transmettra des modèles de ces conventions.
- > Suivi des plantations : Pierre POMMERET s'interroge sur le suivi des plantations réalisées dans le cadre du programme. Celui-ci sera effectué par la communauté de communes pendant les deux années de garantie des plants prévues par le marché.

- > Suite à cette question, les membres du groupe de travail indiquent qu'il serait intéressant de réaliser un suivi des plantations effectuées lors du précédent programme.
- > A ce sujet, Guillaume STINNER informe qu'un document a été édité par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) sur les plantations en bord de cours d'eau. Ce document sera envoyé sous format informatique à la communauté de communes.
- > Suite à plusieurs remarques, Guillaume STINNER précise que le bois coupé sur les parcelles privées sera mis à disposition des propriétaires pendant trois semaines. Passé ce délai, l'entreprise aura pour consigne de l'évacuer.
- > Présence de castors : une étude a été réalisée récemment pour trouver des traces de castors dans la Mortagne entre Magnières et Vallois. SINBIO devra se rapprocher du GEML (Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine) à ce sujet.
- > Le début des travaux est prévu fin avril. SINBIO et « Nature et Techniques » réaliseront un échéancier des travaux à partir des relevés faits le jour de la réunion. Après discussions, cet échéancier devra respecter les préconisations du groupe de travail :
  - i. Ne pas entrer dans les prairies de fauche avant la fin juin,
  - ii. Réaliser les travaux des annexes hydrauliques du cours d'eau de manière à respecter au mieux les espèces qu'elles abritent.
- > L'échéancier des travaux n'est pas encore établi.

*Après visite sur place des entreprises Sinbio et Nature et Techniques le jour de la réunion, il a été fixé que les travaux débuteront le lundi 4 mai 2009 à Magnières par la protection de berge en rive droite à l'aval du pont. En fonction des contraintes d'exploitation des terrains agricoles, l'échéancier sera précisé à ce moment. Les réunions de chantier auront lieu une fois par semaine, le mardi matin.*

## **2. Questions diverses**

- Handi-pêche :
  - Pascal BURGAIN et les représentants de la Gaulle Gerbévilloise informent qu'un site à Magnières (rive droite en aval du pont) se prête à la réalisation d'un site de pêche accessible aux handicapés
  - Guillaume STINNER et Jean-Paul GROSSHANS indiquent qu'il n'est pas très judicieux d'installer un tel équipement à cet endroit. Il est en effet prévu dans les travaux que la végétation arbustive se développe. De plus, la protection de berge prévue pourrait ne pas supporter cet équipement.
  - Laurent GELLENONCOURT rappelle que la Communauté de Communes de la Haute-Moselotte avait pour projet de réaliser un parcours de pêche à destination des handicapés. Des renseignements devront être pris par la CCM à ce sujet.
  - Pour la prochaine réunion, il est décidé que l'association de pêche fournisse une liste de sites où la mise en place de cet équipement pourrait être réalisée. Une réflexion sur un parcours sur le linéaire de la Mortagne pourrait ainsi être menée.
- Problème d'écoulement du ruisseau derrière le gymnase de Gerbéviller : afin de constater l'ampleur du problème, Guillaume STINNER et Jean-Paul GROSSHANS se rendront sur place et informeront la communauté de communes des suites à donner.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu à l'automne, après les premiers travaux.

### Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Cours d'eau »
- membres du Bureau
- communes